

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**DECISION MODIFICATIVE N° 2**

(Vote de crédits)

Date de convocation :	05/12/2024	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	11	Pour :	9
Nombre de membres présents :	6	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	9	Abstention :	0

L'an 2024, le 12 décembre, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de QUÉRET Jean-Louis

Présents : QUÉRET Jean-Louis, Maire, BOCAT-MONNET Christiane (Adjointe), CHICON Pierre, LEMEITER Nathalie, PREVOST Yvette, ZIELINSKI Arnaud.

Procurations : COMPÉRAT Jean-Raymond donne pouvoir à ZIELINSKI Arnaud,
GARAULT Jean-Claude donne pouvoir à LEMEITER Nathalie,
SEILLIÉBERT Christophe donne pouvoir à BOCAT-MONNET Christiane.

Absents : BÉGLIA Gérard, MAIO Max.

Excusés :

Secrétaire de séance : PREVOST Yvette

Objets : 2024/043_Décision Modificative n°2

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
61523 (011) : Réseaux	-6 000.00	7011 (70) : Eau	10 420.00
6155 (011) : Sur biens mobiliers	-4 615.00	70611 (70) : Redevance d'assainissement co	10 421.60
6218 (012) : Autres personnels extérieurs	20 841.60		
6541 (65) : Créances admises en non-valeur	1 871.00		
6588 (65) : Autres charges diverses de gestion courante	8 258.00		
673 (67) : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	486.00		
	20 841.60		20 841.60

Total Dépenses	20 841.60	Total Recettes	20 841.60
-----------------------	------------------	-----------------------	------------------

Certifié exécutoire par QUÉRET Jean-Louis, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le et de la publication le

A CHAMPLOST, le

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire

le(s) secrétaire(s) de séance

